

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Ingestion

Si après l'ingestion, vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Si la personne exposée est somnolente ou inconsciente, ne rien administrer par la bouche. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Si la personne exposée ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Toux. étourdissements. Migraine. Troubles de la coordination. Inconscience. Effets/dommages sur le système nerveux central.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre ABC. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inapproprié

Jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Les gaz, vapeurs ou poussières sont irritants pour les yeux. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent être nocifs. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent provoquer une irritation respiratoire.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone (CO_x).

Conseils aux pompiers

Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions spéciales pour les pompiers

Toujours rester éloigné des réservoirs immergés de flammes. Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Ne pas disperser le produit. Évacuer les personnes de la zone. Éliminer les eaux d'incendie s'il n'y a pas de risque pour l'environnement.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune donnée disponible pour cette section.

Précautions pour l'environnement

Endiguer la zone de déversement pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise homologuée spécialisée dans l'élimination des déchets. Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux, étangs, lacs, etc.). En cas de déversements important, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Ne pas manger, boire ni fumer pendant de la manipulation. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Manipuler conformément à tous les règlements et normes en vigueur. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver soigneusement toute partie exposée du corps après la manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Sol résistant aux solvants: Sol résistant aux solvants.

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Avoir des extincteurs d'incendie et des équipements pour le nettoyage d'un déversement dans ou près de la zone de stockage. Stocker conformément à tous les règlements et normes actuels. Ventiler la zone seulement à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Stocker dans un endroit frais et sec.

Emballage approprié

Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésif.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Tétrahydrofurane
PNEC Soil

2.13 mg/kg.

4.6 mg/l.

PNEC Onsite sewage treatment plant	
PNEC Marine water	0.432 mg/l.
PNEC Marine sediment	2.33 mg/kg.
PNEC Fresh water sediment	23.3 mg/kg.
PNEC Fresh water	4.32 mg/l.
DNEL Workers, Skin contact, Long-term systemic effects	25mg/kg BW/d.
DNEL Workers, Inhalation, Long-term systemic effects	150 mg/m ³ .
DNEL Workers, Inhalation, Long-term local effects	150 mg/m ³ .
DNEL Consumers, Skin contact, Long-term systemic effects	15mg/kg BW/d.
DNEL Consumers, Inhalation, Long-term systemic effects	62 mg/m ³ .
DNEL Consumers, Inhalation, Acute local effects	150 mg/m ³ .
DNEL Consumers, Inhalation, Acute systemic effects	150 mg/m ³ .
OSHA PEL	TWA 200 ppm. TWA 590 mg/m ³ .
NIOSH REL	TWA 200 ppm. TWA 590 mg/m ³ . ST 250 ppm. ST 735 mg/m ³ .
ACGIH TLV	TWA 50 ppm. STEL 100 ppm. BEI 200mg/l, Urine.
Acétone	
OSHA PEL	TWA 1000 ppm(8h). TWA 1800 mg/m ³ (8h). STEL 1000 ppm(15min). STEL 2400 mg/m ³ (15min).
NIOSH REL	TWA 250 ppm(10h). TWA 590 mg/m ³ (10h).
ACGIH TLV	TWA 500 ppm(8h). TWA 1188 mg/m ³ (8h). STEL 750 ppm (15min). STEL 1782 mg/m ³ (15min).

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate. Respecter les normes en matière de santé et de sécurité au travail.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence. Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte (liquide)
Apparence	Différentes
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	-14°C / 6,8°F
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilité	Non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	3500 de 4500 D-mPa*s
Point de congélation	Non disponible
Densité	0.99 g/cm ³ à 20 ° C
Limite d'explosivité (supérieure)	12 %vol

Limite d'explosivité (inférieure)	1.5 %vol
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'éther	Non disponible
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'acétate de butyle	Non disponible
Densité de vapeur en ce qui concerne l'eau	Non disponible
Densité relative en ce qui concerne l'air	Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut former des peroxydes explosifs.

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Possibilité de réactions dangereuses

Création de peroxyde en présence d'oxygène et de lumière UV.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

Acétone

Inhalation CL50	30000 ppmV Rat.
DL50 cutanée	Supérieur à 16000 mg/kg.
DL50 orale	5800 mg/kg Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Acétone

Yeux: 186300 ppm Mild irritant, Human.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

Acétone

Toxicité 7400 mg/l (96h) truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*).
environnementale CL50 15800 mg/l (48h) *Daphnia magna*.

Persistence - dégradabilité

Biodégradable.

Potentiel de bio-accumulation Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Acétone

LogPow: 0.24.
BCF: 0.65.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas une substance PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Produit liquide: Usine d'incinération.

Produit durci: Site de décharge pour déchets approprié.

Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale. L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriel doivent respecter les règlements applicables pour préserver l'environnement. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
--	-----	------	------	-----

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	1133	1133	1133	Aucune donnée disponible pour cette section.
Nom d'expédition des Nations unies	Adhésifs	Adhésifs	Adhésifs	Adhésifs
Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	Aucune donnée disponible pour cette section.
Groupe d'emballage	III	III	III	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	F-ES-D	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	5 LF1			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

Tétrahydrofurane

SARA 311/312:

Risque d'incendie.
 Danger immédiat (aigu) pour la santé.
 Danger chronique pour la santé.
 Danger pour la santé.

Droit de savoir:

Massachusetts.
 Pennsylvania.
 New Jersey.

Acétone

SARA 311/312:

Risque d'incendie.
 Danger immédiat (aigu) pour la santé.
 Danger chronique pour la santé.

Quantité à déclarer CERCLA:

2270 kg.

Droit de savoir:

California.
Massachusetts.
Minnesota.
New Jersey.
Pennsylvania.
Rhode Island.

Section 16. Autres informations

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Avis au lecteur

Les informations ci-dessus, bien que considérées comme étant correctes, ne sont pas toutes inclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage découlant de la manipulation du produit ou du contact avec ce dernier.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).

BCF: Facteur de bioconcentration.

CAS: Chemical Abstracts Service (une division de l'American Chemical Society).

CLP: Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges.

CMR: Cancérigène, mutagène, agent toxique pour la reproduction.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association du transport aérien international.

LC50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

LD50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

NIOSH: Institut national de la santé et de la sécurité au travail.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

WEL: Limite d'exposition professionnelle - Allemagne.

ppm: Parties par million.

Prépare par:



Approuvé par:

